

Simos, Jean (1990) : *Évaluer l'impact sur l'environnement. Une approche originale par l'analyse multicritère et la négociation.* Coll. Meta, Presses polytechniques et universitaires romandes, 261 p., ill., tabl., 16 ann., bibliogr., 16 x 24 cm.

Pierre André

Volume 47, numéro 1, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/032939ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/032939ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0705-7199 (imprimé)

1492-143X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

André, P. (1993). Compte rendu de [Simos, Jean (1990) : *Évaluer l'impact sur l'environnement. Une approche originale par l'analyse multicritère et la négociation.* Coll. Meta, Presses polytechniques et universitaires romandes, 261 p., ill., tabl., 16 ann., bibliogr., 16 x 24 cm.] *Géographie physique et Quaternaire*, 47(1), 126–127. <https://doi.org/10.7202/032939ar>

Comptes rendus

L'ouvrage se subdivise en trois grandes parties. La première définit la terminologie et énonce les assises théoriques de la méthodologie: aspects méthodologiques des études d'impact sur l'environnement, concepts de base de l'aide à la décision, théories de la négociation. La seconde, une étude de cas réel, développe de façon détaillée une négociation structurée et informelle avec le problème de la gestion des déchets solides urbains du canton de Genève. La dernière partie porte sur deux cas suisses qui exposent les limites et contraintes de l'approche multicritère en environnement: l'étude d'un tronçon d'autoroute et celle du concept global de structuration des transports ferroviaires à l'an 2000.

Force est d'admettre le soin de l'auteur à réaliser ce document. Il s'agit d'une application des plus honnêtes de l'analyse multicritère à la décision appliquée à des cas concrets. Bien expliquée, l'information divulguée nous incite à en savoir plus. La comparaison de l'avantage de l'analyse multicritère avec l'approche néo-classique de la moyenne pondérée sait nous convaincre.

L'application d'une approche multicritère, notamment des méthodes de la famille Électre, telle que préconisée par l'auteur ne pourrait que contribuer activement à l'application du concept de développement durable au sens de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, cette approche œuvre à la recherche d'une solution satisfaisante, le développement durable comme compromis, entre d'une part les écologistes et d'autre part les partisans du développement, reconnaissant formellement et de façon non agrégée la valeur de chacun des intervenants. Ensuite, elle requiert la participation active, réelle et progressive des publics intéressés, notamment des communautés locales, dans la prise de décision. Active, car les citoyens auraient à s'impliquer comme acteurs dans la prise de décision, plutôt que d'écouter et de questionner. Réelle, car ils auraient la certitude que leurs valeurs et options ont été considérées et que l'image mentale qu'ils se font de l'impact du projet s'approchera de la réalité qu'ils auront à vivre. Progressive, car leur implication serait alors nécessaire du début à la fin du processus d'évaluation et d'examen des impacts.

Asseoir à une même table, dans une optique de négociation, le promoteur, les responsables de l'administration impliquée

SIMOS, Jean (1990) : *Évaluer l'impact sur l'environnement. Une approche originale par l'analyse multicritère et la négociation*. Coll. Meta, Presses polytechniques et universitaires romandes, 261 p., ill., tabl., 16 ann., bibliogr., 16 × 24 cm.

Jean Simos nous propose un livre des plus stimulants qui a été fort bien accueilli par les communautés francophones, notamment en Belgique dans le cadre de la formation d'éco-conseillers et au Québec au sein de diverses firmes de consultants et d'organismes gouvernementaux. Tiré de la thèse de M. Simos, ce document présente, de façon originale, l'analyse multicritère comme processus d'aide à la décision en matière d'environnement.

et les groupes de pression paraît au premier abord relever de l'utopie, surtout si chaque intervenant doit avoir un rôle égal à jouer dans le processus décisionnel. Certes, l'utopie primerait si les intervenants n'étaient appelés à intervenir officiellement qu'à la fin du processus. Toutefois, si la négociation s'établit dans une démarche de transparence, d'ouverture et de participation, il apparaît possible de franchir le seuil de la réalité lorsque les individus sont appelés à intervenir au moment de discuter de plans de développement, de schémas d'aménagement, de politiques et de programmes gouvernementaux. C'est un nouveau défi que Jean Simos nous invite à relever, l'expression d'une démocratie plus mature fondée sur la reconnaissance des intérêts divergents.

Pierre ANDRÉ
Université de Montréal